

Étaient présents pour FO Énergie et Mines :

Roger CORAI
Lionel PIPITONE

Ordre du jour :

1. Informations du Président
2. Approbation des procès-verbaux des Conseils d'Administration suivants :
 - 19 février 2015,
 - 10 mars 2015.
3. Dotation pour les Élus (téléphonie et matériel informatique)
4. Vœux des CMCAS
5. Présentation des comptes
6. Conventions et Partenariats
7. Propositions et projets de délibérations issus des Commissions Nationales
8. Constitution d'une Inspection générale à la CCAS
9. Festival d'Énergies 2016
10. Questions diverses.

1. INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

Le Président rappelle que le CA du 9 avril a été avancé à aujourd'hui du fait d'une journée nationale de grève et de manifestation contre l'austérité ; mouvement auquel s'associent la CGT, CGT-FO, FSU et SOLIDAIRES, appelant les Chômeurs, les Salariés du Public et du Privé à y participer.

PRÉSENTATION DU GRID

L'association du GRID a été invitée à venir vous présenter son activité.

CAMPAGNE PAUVRETÉ PRÉCARITÉ DU SPF

Comme chaque année, la CCAS et le Comité de Coordination s'associent à la campagne « pauvreté/précarité » du SPF relayée par les CMCAS auprès des bénéficiaires.

Pour 2015, la somme totale des dons collectés s'élève à 49 162,90 € (en légère hausse par rapport à l'année dernière/ pour rappel 2014 = 47 954,50 €), ce

qui représente une moyenne de dons d'environ 80 €/personne.

Abondement de la CCAS (conformément à la convention cadre) : 50 % soit : 24 531,45 €.

On peut noter que malgré les difficultés de pouvoir d'achat rencontrées, le sens de la générosité des électriciens et gaziers reste constant.

CHANGEMENTS DE MEMBRES DANS LES COMMISSIONS NATIONALES ET LES GROUPES DE TRAVAIL

Pour la CGT :

■ GT PENSIONNES :

- Pierrette CHARANSOL est remplacée par Claude GAGNEUX
- Anita BRENDEL est nommée pour le siège vacant.

Pour FO :

■ Commission APSL :

- Michel DAMAS devient membre Titulaire en remplacement de Jean-Marc SCASSO.

- Jean-Marc SCASSO devient membre suppléant en remplacement de Michel DAMAS.

■ Commission

Vacances adultes :

- Véronique POIRIER remplace Martine PEZET au titre de titulaire.

D'autre part, Valérie BARRE/BLANQUER remplace Martine PEZET au titre de Suppléante, au Conseil d'Administration. Ce mouvement ne sera effectif qu'à partir de la date de sa parution au Journal Officiel. La demande de modification est en cours d'instruction au niveau du Ministère.

**PORTAIL CULTURE ET LOISIRS :
MANDATEMENT DU CA**

Suite aux réponses apportées à vos questionnements sur le portail Culture et Loisirs, il avait été décidé que le CA mandate les Présidents des Commissions Culture et APSL, afin qu'ils examinent les modalités d'évolution du Portail Culture Loisirs et qu'ils les présentent au Conseil d'Administration.

Position sur le portail :

FO précise que la CCAS doit subventionner, par le biais du 1 %, l'intégralité des événements proposés sur le portail culture et loisirs.

Délibération 2015-069

Pour : CGT + FO

Contre : CFE

Abstention : CFDT

PONT DE CLAIX

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) de l'Isère a demandé à la CCAS une prolongation de l'occupation des bungalows sur le centre de Vacances « Marcel Paul » à Pont-de-Claix, tout en conservant les mêmes conditions d'engagements financiers indiquées dans la convention établie pour cet hiver 2014-2015.

**2. APPROBATION DES PROCÈS-
VERBAUX DES CONSEILS
D'ADMINISTRATION**

Les deux PV du 19 février 2015 et 10 mars 2015 sont adoptés à l'unanimité.

**3. DOTATION POUR LES ÉLUS
(TÉLÉPHONIE ET MATÉRIEL
INFORMATIQUE)
RECONDUCTION
DES PRÉSIDENTS ET
ANIMATEURS EN PLACE.**

Celle-ci définit les points suivants : la limite de la dotation, son attribution, la téléphonie mobile, le contrat mobile, une proposition de solution Professionnelle/Personnelle et la dotation informatique dédiée.

Délibération n° 2015.065

Pour : unanimité

4. VŒUX DES CMCAS

Présentation des Vœux des CMCAS au CA de ce jour avec les réponses apportées par les directions et commissions.

**5. PRÉSENTATION DES
COMPTES**

Une présentation des points d'étape à février 2015 et décembre 2014 est faite au CA.

La CCAS est dans l'attente du versement définitif du 1 %. Cependant, entre le prévisionnel et le réalisé, à fin décembre, il existe un certain écart.

La CCAS demande à la Direction Générale une vigilance accrue et un réel contrôle sur les frais de fonctionnement, principalement sur les frais de déplacement. (ce que demande également FO Énergie et Mines).

L'atterrissage budgétaire risque de subir encore quelques turbulences en référence avec les nouvelles qui viennent de nous parvenir sur la dotation du 1 %.

6. CONVENTIONS ET PARTENARIATS

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE SPORTING CLUB DE PARIS

La CCAS organise des séjours de vacances jeunes et adultes pour ses bénéficiaires. Dans son offre de séjours adultes et familles, et jeunes, la CCAS souhaite notamment mettre en place des activités physiques et sportives

(APS) dans ses centres de vacances durant les vacances scolaires (séjours Destination en période Rouge).

Délibération n° 2015.055

Pour : unanimité

Conclusion d'une Convention de Mise à Disposition du Centre de Vacances « La Parisienne », sis 1 Rue Terres Neuvas - 22 380 SAINT-CAST-LE-GUILDON (Côtes d'Armor)

Convention de mise à disposition du Centre de Vacances « La Parisienne », moyennant une indemnité forfaitaire de 7 € par nuitée et par personne, jusqu'au 31 décembre 2017 au profit de la Commune de Saint-Cast-Le-Guildon.

Délibération n° 2015.060

Pour : unanimité

Prorogation de la convention de mise à disposition d'une parcelle de terrain sise à Chevilly-Larue (Val de Marne)

Délibération n° 2015.063

Pour : CGT+FO+CFDT

Contre : CFE

7. PROPOSITIONS ET PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS ISSUS DES COMMISSIONS NATIONALES :

TEXTE D'ORIENTATION SUR LES AIDES AU DÉVELOPPEMENT

Approbation du Texte d'Orientation sur les Aides au Développement proposé par la Commission Activités Internationales (ce texte est édité sur le site de la CCAS).

Délibération n° 2015.056

Pour : CGT+FO+CFDT

Contre : CFE

APPEL D'OFFRES ASSUREUR IARD 2015 - Choix de l'apérateur

Vu le dossier, vu l'avis de la Commission Assurances, vu les débats, le Conseil d'Administration décide, à l'issue des réponses au cahier des charges et des oraux, de porter son choix sur l'assureur AXA.

Le contrat sera donc renouvelé aux nouvelles conditions à compter du 1^{er} janvier 2016.

Le cahier des charges de l'appel d'offres et les critères d'attribution étant respectés, FO s'est positionné POUR.

FO rappelle au passage que le domaine des assurances des biens et des personnes doit faire l'objet d'une étude approfondie. « C'est au pied du contrat qu'on voit l'assureur ». C'est au moment du sinistre qu'on découvre la véritable couverture assurantielle.

Délibération n° 2015.057

Pour : CGT+FO

Contre : CFE

Abstention : CFDT

MISE EN PLACE EXPÉRIMENTALE D'UNE CAUTION DANS LES CENTRES DE VACANCES ADULTES CCAS

Le montant de la caution demandée est de 100 €.

Une phase d'expérimentation portera sur 4 sites répartis sur deux territoires durant l'été 2015.

■ Aimargues (Territoire Languedoc)

■ Cap d'Agde (Territoire Languedoc)

■ Sérignan - Côtes du Soleil (Territoire Languedoc)

■ Saint-Cyprien (Territoire Aude Pyrénées-Orientales).

Pour FO, cette demande de caution devrait s'accompagner d'une prise en charge facturée du ménage si l'agent le souhaite.

Délibération n° 2015.066

Pour : CGT+FO+CFDT

Abstention : CFE

8. CONSTITUTION D'UNE INSPECTION GÉNÉRALE À LA CCAS :

Suite à la présentation de la note par le Directeur Général, et après débats, le Conseil d'Administration approuve la mise en place d'une Inspection Générale à la CCAS.

Cette instance de contrôle de terrain était une demande de FO.

Délibération n° 2015.064

Pour : CGT+FO+CFE

Abstention : CFDT

9. FESTIVAL D'ÉNERGIES 2016 :

Note cadre proposée par le binôme Élu/professionnel.

Délibération n° 2015.068

Pour : CGT+FO

Contre : CFDT+CFE

PROCHAIN CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA CCAS
LE JEUDI 21 MAI 2015